

Diplôme d'Université - European Digital Health Law

Les enseignements combinent les apports d'universitaires (enseignants-chercheurs) spécialisés en droit européen, en droit de la santé, et/ou en droit du numérique et de professionnels spécialisés.



Rythme

Rythme

Modalités

- Présentiel *Pour les étudiants ayant des contraintes professionnelles : possibilité de suivre à distance.*

Renseignements

European School of Law Toulouse

Hannah Mullaghy
Bureau AR 334
2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Courriel:
hannah.mullaghy@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 38 48

Executive Education and Digital University (EEDU)

Bureau MQ105 (site de la
Manufacture des Tabacs)
Tél.: 05 67 73 27 69 –
dominique.zou@ut-capitole.fr

Service Universitaire d' Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP)

(Préfabriqués - Parking
Arsenal)
2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Courriel :
suio-ip@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 37 28

Admission
<https://www.ut-capitole.fr/admissions>
Alumni
<https://alumni.ut-capitole.fr>

Publics

Niveau(x) de recrutement

Bac + 3

Accessible en reprise d'études

Oui

Portail Handicap



<https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Infos générales

Durée de la formation

Octobre - Mai

Lieu(x) de la formation

Toulouse (campus UT Capitole)

Accessible en

- Formation initiale
- Formation continue
- Reprise d'étude

/ Présentation

Enjeux

Le Diplôme d'Université EDIHL est une formation complémentaire des formations générales proposées à l'Université Toulouse Capitole.

Il a pour but de donner des compétences complémentaires et une expertise juridique spécifique non seulement aux étudiants en droit, en médecine et en pharmacie, mais aussi aux professionnels des métiers de la santé, publique et privée, ainsi qu'aux professionnels du droit désireux de se spécialiser dans le domaine du numérique en santé, appréhendé dans une approche nationale et européenne.



DIPLÔME UNIVERSITAIRE - EU
FORMER DES PROFESSIONNELS
DE LA **SANTÉ** À LA MAÎTRISE DE
LA **SANTÉ NUMÉRIQUE.**



Lieux

Toulouse (campus UT Capitole)

Responsable(s) de la formation

- MME NATHALIE DE GROVE-VALDEYRON (Professeur des universités)

Partenariats

Laboratoires

Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé (IRDEIC)

Manufacture des Tabacs

21, allée de Brienne

31042 Toulouse Cedex 9

Tél : 05 61 12 88 60



/ Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Bac + 3

Formation(s) requise(s)

- Diplôme d'un niveau bac +3
- [Validation des Acquis Professionnels](#)

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont à envoyer en ligne jusqu'au 19 décembre 2024, [sur le site e-Candidatures](#).

Le dossier de candidature est composé de :

- CV
- Lettre de motivation
- Titre d'accès
- Justification d'activité professionnelle

Conditions d'admission / Modalités de sélection

La préparation du diplôme est ouverte aux :

- étudiants ayant obtenu un diplôme sanctionnant au moins un niveau d'études Bac + 3.
- professionnels en activité (professionnels de la santé et des métiers de la santé, juristes etc.) après validation des acquis professionnels.

L'admission est prononcée suite à l'examen du dossier de candidature et/ou un entretien avec les responsables pédagogiques de la formation.

Capacité maximum : 30.

Tarifs pour l'année universitaire 2024/2025 :

Formation initiale : 800€ + droits d'inscription universitaires en vigueur

Formation continue : 2400€ + droits d'inscription universitaires en vigueur



/ Programme

Le programme d'enseignement, à finalité européenne, propose 100 heures de formation articulées en deux grands ensembles de cours :

- Des cours généraux (51h)
- Des séminaires spécialisés (45H)

Il comporte aussi 5 conférences proposées par des spécialistes en droit européen du numérique en santé (sous réserve d'obtention de la Chaire Jean Monnet) et une matinée en immersion au CHU en contact avec les professionnels de l'Innov' Pôle santé du CHU de Toulouse (ateliers /études de cas).

CONTENU DE LA FORMATION

Cours généraux (51h) | 8 séances sur 2 jours

- Introduction au droit européen (6h) - C. Bories, docteur en droit
- Compétence de l'Union en santé et en numérique (6h) - M. Blanquet, professeur de droit public (Chaire J. Monnet)
- Marché unique numérique européen (6h) - L. Rass-Masson, professeur de droit privé
- Droit européen des données personnelles (6h) - E. Debaets, Maître de conférences de droit public
- Intelligence artificielle et santé (3h)- J. Eynard, Maître de conférences de droit privé, membre associée Chaire ANITI
- Droit européen de l'e-santé : enjeux pour les professionnels et les patients (9h) - N. De Grove -Valdeyron, professeure de droit public, Chaire Jean Monnet
- Droit européen des produits de santé et numérique (9h) - N. De Grove-Valdeyron, professeure de droit public, Chaire Jean Monnet
- Éthique, numérique et libertés (3h) - X. Bioy, professeur de droit public
- Union européenne et régulation des plateformes en ligne (3h) - Laurence Calandri, Maître de conférences de droit public

Séminaires spécialisés (45h) | 8 séances sur 2 jours en hybridation

- Espace européen des données de santé : approche de l'expert en e-santé (3h) - *M. Thonnet, experte en e-santé auprès de l'Union Européenne*
- Gouvernance des données et utilisation secondaire des données de santé (3h) - *E. Rial Sebbag, Directrice de recherche (INSERM, Université Paul Sabatier, Chaire Unesco)*
- Enjeux de qualification des produits de santé (3h) - *I. Poirot-Mazères, professeure de droit public*
- Droit européen des Dispositifs médicaux : implications des règlements européens (3h) - *Sarah Bister, avocate*
- Les thérapies digitales (DTx) (3h) - *N. Homehr, médecin généraliste, Président CPTS, Sud toulousain, ambassadeur GradEs e-santé Occitanie*
- Les DM connectés en France : évaluation et remboursement (3h) - *A. Graciet, Directrice des affaires industrielles SNITEM (syndicat national de l'industrie des technologies médicales)*
- Télémedecine et objets connectés de santé (3h) - *Y. Ferrari, enseignant-chercheur, expert e-santé, directeur de l'Université de la e-santé*
- Droit de la propriété intellectuelle et innovation en santé (3h) - *F. Lange, avocate*
- Responsabilité médicale du fait de l'utilisation de produits de santé connectés (3h) - *Z. Jacquemin, professeure de droit privé*
- Numérique en santé et personnes dépendantes : tiers lieu d'expérimentation (3h) - *J-L Fraysse, cofondateur de Botdesign, administrateur de Digital 113 et Silver Occ*
- Nouveaux usages du numérique : les jumeaux numériques (3h) - *E. Genet, Chaire de professeur Junior (Aix-Marseille Université) et N. Dubrue, doctorante (INSERM/UPS)*
- Innovation en santé : rôle d'Innov Pôle Santé - matinée au CHU (3h) - *B. Appiah, responsable innovations industrielles et numériques (CHU Toulouse)*
- Défis de l'exploitation optimale des données de santé et IA (3h) - *J-M Alliot (CHU Toulouse)*
- Enjeux des entrepôts des données de santé : l'exemple du CHU de Toulouse (3h) - *N. Delaporte, Directeur des systèmes d'information (CHU de Toulouse)*
- Éthique et IA en santé : entre promesses et garde-fous éthiques D. Gruson (3h) - *Fondateur d'Ethik-IA, directeur du programme santé Luminess*

Conférences obligatoires financées par la Chaire Jean Monnet

1. Numérique et droits fondamentaux : pour un numérique inclusif - E. Degrave professeure de droit, Université de Namur (Belgique)
2. Droit européen de la cybersécurité : enjeux en santé - B. Bertrand, professeure de droit, Université de Rennes
3. Espace Européen des données de santé - G. Di Federico, professeur de droit à l'Université de Bologne (Italie)

4. Acceptabilité sociale et intelligence artificielle - *C. Castets-Renard, professeure de droit Ottawa (Canada), Chaire Aniti*

5. *Digitalisation and Artificial Intelligence in European Healthcare - T. Mattsson, professeure de droit public, Université de Lund (Suède)*

Modalités

Présentiel

Les cours généraux ont lieu le vendredi et le samedi. Les conférences, dont les dates sont communiquées en avance, ont lieu en fin de journée. Les cours et les conférences, seront donnés en présentiel.

Néanmoins, pour les étudiants ayant des contraintes professionnelles, il est possible de prendre part à distance via Zoom.

Totalement à distance

Cours en hybridation, soit en présentiel, soit à distance.

Les cours auront lieu un jeudi et un vendredi par mois, et ponctuellement le samedi matin.

Évaluation

Les différents cours donnent lieu à des questions, ou études de cas, proposées par les enseignants.

Une question tirée au sort par le candidat fera l'objet d'un contrôle sous forme d'un « exposé discussion » suivi d'échanges avec les membres du jury.

/ Et après ?

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Droit européen et international; Droit médical

Téléchargements

[MCC](#)

Vous êtes professionnel ?

[Consultez la brochure Formation Continue :](#)

Présentation non contractuelle